



Lettre ouverte aux élus de la Communauté de l'Auxerrois

Aérodrome d'Auxerre-Branches : réfléchir avant d'agir

Les élus de la Communauté de l'Auxerrois seront prochainement appelés à financer la réfection de la piste d'atterrissage de l'aérodrome d'Auxerre – Branches. Le coût est important : 2 millions d'euros.

Europe Écologie – Les Verts appelle les élus de la communauté de l'Auxerrois à la plus grande prudence sur ce dossier. Quelques questions essentielles méritent d'être posées avant toute décision :

- **Quelle est l'utilité et l'utilisation actuelles de cet aérodrome ?** On sait que sur les 12 290 mouvements enregistrés en 2013, il n'y en a que 410 qui concernent des vols commerciaux (410 mouvements correspondent à 205 atterrissages et autant de décollages, ce qui signifie qu'il y a moins de 1 vol commercial par jour) ; le reste des mouvements provient des vols de clubs et d'amateurs qui utilisent de petits avions. Par ailleurs la fréquentation est en baisse de 16,5 % sur un an.
- **Quel impact écologique aura le défrichement « de sécurité » de 16 hectares de forêt autour de la piste demandé par la Préfecture ? Quelles indemnités seront versées aux propriétaires ? Qui paiera ces indemnités ?** Aujourd'hui, aucune de ces questions n'a trouvé de réponse. Défricher 16 hectares de forêt aurait un impact certain sur la faune et la flore. Les propriétaires n'ont aucune garantie d'être correctement indemnisés. Les impôts des contribuables de la CA seront-ils utilisés pour indemniser les propriétaires ? Ces sommes s'ajouteraient alors aux 2 millions d'euros de travaux prévus.

- **Les autres partenaires au sein du Syndicat Mixte qui gère l'aérodrome, le Conseil Régional et le Conseil Général, sont-ils prêts à mettre la main à la poche pour payer ces investissements ?** Rien n'est moins sûr. Le Conseil Général garde un silence prudent et François Patriat, président du Conseil Régional rappelle, fort opportunément, que les investissements dans les aéroports, en cette période de crise, sont faits à pure perte. L'exemple de l'aéroport de Dijon-Longvic est éclairant : après d'importants travaux, l'aéroport ne tourne plus ! Les habitants de la Communauté de l'Auxerrois vont-ils se retrouver seuls à financer les 2 millions d'euros ?

- **Y a-t-il urgence à agir ?** Non ! de l'aveu même des responsables de la CCI qui gère l'équipement, la sécurité est actuellement tout à fait assurée. Les travaux prévus servent uniquement à anticiper une future dégradation. Il est donc urgent d'attendre !

- **Quels sont les coûts de fonctionnement futurs qu'induirait une « modernisation » de l'aérodrome ?** Cette question qui mérite d'être posée n'a pas de réponse faute d'étude.

"En conclusion, Europe Écologie – Les Verts souhaite que les élus de la CA sursoient au vote des deux millions d'euros demandés tant qu'ils n'ont pas obtenus des informations objectives sur les véritables utilisateurs de l'aéroport, sur son véritable rôle dans l'économie locale et sur les coûts de fonctionnement engendrés par une rénovation de la piste. Nous appelons au très nécessaire débat sur cet aérodrome. À quels besoins doit-il répondre et à quel coût ? Une vraie réflexion s'impose avant toute décision afin que l'aérodrome ne devienne pas un boulet financier, symbole d'un modèle économique dépassé, socialement inutile écologiquement nuisible."

Denis Martin

Porte-parole d'EELV de l'Yonne

Références : article de l'Yonne Républicaine du 2 octobre 2014